

ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

Participation in Erasmus+

Nous débutons dans le programme Erasmus. Avec cette candidature, nous souhaitons organiser et soutenir **la mobilité des étudiants et du personnel (Action Clé 1 KA1)** d'ici 2027 grâce :

1. A des mobilités « **membres du personnel** » :

- Les personnels concernés sont les personnels de direction et d'éducation et les enseignants relevant des formations supérieures de l'établissement : enseignants de matières professionnelles et de matières générales, assistants d'éducation en charge des BTS, proviseur adjoint en charge des premières années de BTS. En 2023-2024, nous prévoyons des mobilités en Europe pour le personnel impliqué dans le COPIL (4 enseignants et un proviseur adjoint) pour ensuite élargir aux autres enseignants et personnels non-enseignants en lien avec l'enseignement supérieur dans notre établissement.
- Les mobilités envisagées ont pour principal objectif la montée en compétences des personnels. Ce sont :
 - **Des périodes de formation** dans des organismes agréés pour consolider les compétences linguistiques des enseignants en matières professionnelles et pouvoir ensuite préparer, organiser et suivre les mobilités étudiantes envisagées dans des pays anglophones.
 - **Des stages d'observation** dans des établissements européens pour comparer les systèmes éducatifs, approfondir la connaissance de la culture des pays d'accueil, découvrir et s'approprier de nouvelles pratiques pédagogiques, développer le sentiment d'appartenance à l'Europe, améliorer les compétences linguistiques, créer des partenariats. Les pays visés sont la Finlande, la Suède, les Pays Bas, l'Irlande.
- Ces mobilités pourront être organisées de manière individuelle ou en groupe selon les attentes des personnels membres du COPIL (2 ont déjà une expérience Erasmus) mais aussi de ceux qui rejoindront le projet d'ici 2027. A court terme, l'objectif est que tous les membres du Copil puissent effectuer au moins une mobilité et créer ainsi une dynamique auprès de l'ensemble des équipes de BTS. A moyen terme, l'objectif est qu'une majorité d'enseignants de BTS partent en mobilité.
- Ces mobilités auront lieu principalement sur les temps de vacances scolaires dès mai 2023.

2. A des mobilités **de stage professionnel** pour nos étudiants de BTS dès l'année 2023 :

- Des mobilités de stage hybrides seront organisées la première année : en effet ce principe qui combine des activités virtuelles et la mobilité physique nous paraît convenir parfaitement à nos étudiants qui pour la plupart n'ont jamais quitté leur île natale. La phase à distance permettra aux étudiants, souvent issus de milieux défavorisés et peu mobiles, de s'engager dans un premier contact virtuel en s'appuyant sur les outils numériques maîtrisés et de se préparer à la mobilité physique avec moins d'appréhension. Lorsque ces premières mobilités auront été expérimentées nous encouragerons les étudiants à réaliser des mobilités plus longues pour des périodes d'études ou de stage en entreprise.
- Ces mobilités prendront la forme de mobilités de groupe ou de mobilités individuelles, nous tenterons de nous adapter à chaque promotion et à chaque étudiant. L'objectif est d'augmenter le nombre de mobilités chaque année grâce à : l'expertise gagnée au fil des ans en termes de préparation pour les enseignants, l'approfondissement des partenariats avec les entreprises dans les pays d'accueil, les actions de tutorat et de communication mises en place dès la première année.

- En 2023 les pays que nous visons sont les pays francophones (Belgique) pour les étudiants des 3 spécialités de BTS motivés par un projet de mobilité mais dont le niveau en langue anglaise sera jugé trop fragile. L'Irlande, le Danemark, la Suède et la Finlande sont les pays anglophones qui nous permettront d'observer et de mettre en pratique les compétences professionnelles visées pour les étudiants plus à l'aise et dont les compétences linguistiques auront été vérifiées, et ce pour chacun des 3 BTS (les pays d'Europe du Nord font figure de modèle dans notre domaine de formation - les métiers de la construction - en termes de développement durable notamment). Des mobilités dans des pays partenaires de notre zone géographique (Afrique et Océan Indien) pourront également être envisagées dès 2024 notamment dans le cadre de projets pour nos étudiants de BTS Bâtiment et Travaux Publics.
- Compte tenu des exigences de leur programme, des mobilités physiques de 4 semaines seront organisées en 2023 lors du premier semestre de deuxième année de BTS. Les compétences développées pourront être ainsi réinvesties et valorisées très rapidement lors des examens et notamment lors des CCF (Contrôles en Cours de Formation) ou des épreuves ponctuelles organisés dès le début du deuxième semestre de deuxième année. Cette durée de 4 semaines pourra être amenée à évoluer dès 2024 lorsque les partenariats avec les organismes d'accueil auront été développés et approfondis.

Notre planning prévisionnel est le suivant :

2022

- Mai : candidature
- Octobre : résultat
- Octobre/Novembre : appel à projets n°1
- A partir de décembre : préparation des premières mobilités personnels et étudiants

A partir de 2023

- Février/mars : préparation de la candidature aux appels à propositions
- Février : début de la phase virtuelle des premières mobilités hybrides étudiants
- Mai : premières mobilités des personnels
- Septembre/Octobre : appel à projets n°2
- Novembre : premières mobilités physiques étudiants
- A partir de décembre : préparation des deuxièmes mobilités personnels et étudiants

Strategy, objectives and impact

Le lycée Jean Hinglo est un lycée polyvalent (LPO) composé d'un Lycée Général et Technologique, d'une Section d'Enseignement Professionnel (SEP) et d'une Section d'Enseignement Supérieur qui propose 3 formations Bac+2 dans les métiers du bâtiment et de la construction (3 Sections de Techniciens Supérieurs - STS - avec 2 niveaux par section soit 144 étudiants) : un BTS Bâtiment, un BTS Travaux Publics, un BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CCST) avec une coloration matériaux et produits du bâtiment.

Notre établissement a été labellisé « lycée des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics » en 2002. A ce titre, il accueille depuis 2009 le Centre de Ressources du Bâtiment et des Travaux Publics (CRBTP) et le premier Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) à la Réunion sur le domaine du Génie Civil et de l'Écoconstruction en Milieu Tropical (<http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr/crbtp/>).

Cette candidature est une première pour nos Sections de Techniciens Supérieurs (STS), mais elle s'inscrit dans la continuité de l'ouverture à l'international de notre établissement. En effet, en janvier 2022, le LPO Jean Hinglo a reçu l'accréditation Erasmus + enseignement scolaire pour le Lycée Général et Technologique (LEGT) et une demande est en cours de rédaction (appel à candidature en octobre 2022) pour la Section d'Enseignement Professionnel (SEP). Un premier projet ERASMUS KA1 a été réalisé avec succès de 2014 à 2016 au LEGT, cette participation ayant permis aux enseignants engagés de perfectionner leurs acquis linguistiques et culturels, d'acquérir de nouveaux outils pédagogiques et didactiques, de s'engager dans l'enseignement en sections européennes, et ainsi d'enrichir et

diversifier l'offre de Discipline Non Linguistique de l'établissement. Des projets Etwinning sont également menés au LEGT depuis 2021 avec plusieurs pays européens.

D'une manière générale, le programme Erasmus prend toute sa place dans la stratégie de formation de notre établissement. En effet, notre programme **Erasmus pour le supérieur** répond d'une part aux objectifs de l'Union Européenne dans les domaines de l'éducation et de la formation ; ; d'autre part aux enjeux et aux objectifs fixés dans notre **projet d'établissement** :

- Au niveau éducatif : prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage, améliorer le niveau scolaire des élèves, former les enseignants, encourager les parcours citoyens.
- Au niveau pédagogique : favoriser l'excellence, développer l'ambition, prendre en charge la difficulté scolaire, s'ouvrir sur l'extérieur.
- Au niveau orientation : lutter contre le déterminisme social et jouer le rôle d'ascenseur social.

En apportant une dimension internationale à nos pratiques actuelles, ce programme participera à la valorisation et à la modernisation de l'enseignement supérieur dans l'établissement grâce à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et à l'augmentation des niveaux de qualification.

Les objectifs que nous poursuivons en nous engageant dans ce programme Erasmus sont multiples et concernent à la fois le personnel, les étudiants et l'établissement :

1. La formation du personnel dans notre établissement est encouragée et fait l'objet d'un « plan annuel de formation du personnel ». Les enseignants ont la possibilité de se former de manière individuelle, mais également de participer à des dispositifs de formation proposés par l'établissement (par exemple dans les domaines du numérique et du digital pour permettre la mise en œuvre de la continuité pédagogique, ou encore pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers). Avec les mobilités « membres du personnel » nos objectifs sont principalement de :

- Insuffler une nouvelle dynamique au sein des équipes de BTS,
- Favoriser la montée en compétences en permettant aux enseignants de BTS de parfaire leurs connaissances linguistiques, culturelles, didactiques, pédagogiques,
- Développer des compétences transversales (travail d'équipe, co-animation, gestion des projets) dont la place est prépondérante dans les nouveaux référentiels de BTS,
- Connaître les dispositifs européens,
- Transférer les compétences acquises auprès des autres collègues de STS mais aussi de l'établissement,
- Impulser, préparer et suivre les futures mobilités « étudiants »,
- Établir des partenariats sur le long-terme avec les établissements et collègues européens mais aussi les entreprises en vue de futurs projets d'échange pour les étudiants,
- Poursuivre la dynamique de formation et de mobilité enclenchée il y a quelques années : 2 collègues membres du Comité de Pilotage ECHE ont obtenu leur habilitation à enseigner en DNL dans le domaine professionnel et ont déjà participé à des projets Erasmus dans le secondaire.

2. Les étudiants de BTS constituent un public fragile, ils sont souvent issus de milieux sociaux défavorisés et choisissent une offre de proximité car ils sont peu mobiles (ce phénomène national est renforcé dans notre établissement qui accueille 60% d'élèves boursiers). Les filles sont également peu représentées dans nos formations supérieures (20% des effectifs) de part la spécificité des métiers auxquels préparent nos BTS.

Notre insularité et notre situation géographique (nous sommes à 10 000 km de l'Union Européenne) sont un frein au développement d'une identité européenne.

Le français n'est pas la langue première de la majorité de nos étudiants : les langues intrafamiliales sont le créole réunionnais, le mahorais et le malgache. C'est pourquoi l'apprentissage d'une langue étrangère ne va pas de soi : même si l'anglais est une matière obligatoire et fait l'objet d'une épreuve à l'examen, la motivation et les résultats sont souvent fragiles.

D'une manière générale, les objectifs poursuivis avec les mobilités « étudiants » sont de leur permettre de découvrir de nouvelles pratiques professionnelles, d'améliorer leurs compétences linguistiques, de s'ouvrir à une autre culture et d'exercer leur citoyenneté européenne. Plus précisément, nos objectifs sont de :

- Stimuler l'ambition des étudiants, élargir leurs perspectives,
- Améliorer leur niveau de qualification et leur employabilité,
- Internationaliser leur formation,
- Accroître leur capacité d'adaptation au monde économique, stimuler l'esprit d'entreprise
- Renforcer, parfois créer, le sentiment d'identité européenne ;; découvrir et exercer une citoyenneté européenne active en les encourageant à s'engager dans le monde qui les entoure,
- Lutter contre l'exclusion sociale et favoriser la poursuite d'études ou de formation professionnelle hors département, en Europe ou dans la zone océan Indien (la mobilité est essentielle pour un département où le taux de chômage est important : 40% des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi en 2019 à la Réunion). Le bassin de l'emploi n'étant pas extensible à la Réunion, la mobilité des jeunes réunionnais est souvent nécessaire pour améliorer leur employabilité,
- Promouvoir l'égalité Hommes Femmes dans les formations du secteur du bâtiment,
- Accroître la motivation et l'implication des étudiants de STS, pour beaucoup issus de baccalauréats professionnels, et ainsi favoriser leur réussite (moins d'abandons, amélioration de leurs compétences en enseignement général et en langues),
- Préparer les étudiants qui poursuivent leurs études à l'université, en école de commerce ou en école d'ingénieur aux futures mobilités obligatoires,
- Développer des compétences communicationnelles, sociales et linguistiques,
- Développer l'autonomie, la prise d'initiative, la curiosité, l'ouverture, la confiance en soi,
- Sensibiliser aux valeurs de développement durable et de transition écologique, respecter les contraintes inhérentes à ces valeurs dans l'organisation de leur projet et dans l'exercice de leur futur métier.

3. Notre établissement est engagé dans une stratégie de modernisation et d'ouverture à l'international depuis plusieurs années.

En donnant l'accès à d'autres compétences professionnelles grâce à l'ouverture à l'international, Erasmus + encourage et permet le développement de pratiques pédagogiques innovantes et l'utilisation d'outils numériques lors de toutes les phases des projets de mobilités. Au niveau de l'établissement nos objectifs sont de :

- Accroître le rayonnement de l'établissement grâce à l'ouverture internationale à tous les niveaux de formation (SEP, LEGT, STS) et ainsi participer à la construction d'un Espace Européen de l'Education,
- Améliorer l'attractivité de nos BTS auprès des bacheliers : l'accréditation ERASMUS + permet de se démarquer des autres BTS proposant les mêmes spécialités sur le bassin de recrutement,
- Créer un pôle d'excellence,
- Améliorer les indicateurs de performance (taux d'attractivité, taux d'abandon, taux d'absentéisme, taux de réussite à l'examen),
- Diversifier les partenariats nationaux et internationaux (entreprises, organismes de formation, établissements)
- Permettre la montée en compétences du personnel,
- Améliorer l'enseignement et l'épanouissement du personnel,
- Motiver les équipes par la pédagogie de projets,
- Encourager le partage des savoirs et savoir-faire entre pairs,

Indicators

D'une manière générale, l'impact des projets de mobilité réalisés sera mesurable très rapidement, à court terme. Pour mesurer cet impact nous mettrons en place les indicateurs suivants :

Pour les étudiants

Les indicateurs qualitatifs

- Implication des étudiants dans les cours de langue
- Implication des étudiants dans les projets et activités innovantes proposés
- Amélioration de l'autonomie, de la confiance en soi
- Plus de curiosité et d'ouverture aux autres et au monde en général
- Meilleure connaissance de l'Union Européenne
- Sentiment de citoyenneté européenne renforcé
- Amélioration des compétences sociales entre tous les membres de la communauté éducative : travail en équipe, projets transversaux
- Amélioration des compétences linguistiques
- Amélioration du climat en classe

Les indicateurs quantitatifs

- Réduction de l'absentéisme
- Résultats aux tests sur la plateforme OLS
- Amélioration des résultats en langue vivante
- Niveau de compétence obtenu par les étudiants à la Certification en Anglais (selon les critères établis par le CECRL, certification obligatoire dès 2023 pour tous nos étudiants de BTS)
- Nombre d'étudiants s'inscrivant à l'épreuve facultative « module d'approfondissement »
- Résultats obtenus à cette épreuve
- Nombre d'étudiants désireux de partir en mobilité (à moyen terme)
- Nombre d'étudiants s'engageant dans une formation Bac +3
- Nombre d'étudiants s'engageant dans une mobilité hors département pour la recherche d'un emploi ou pour suivre une formation (à plus long terme)

Pour le personnel

Les indicateurs qualitatifs

- Qualité des activités innovantes proposées
- Sentiment de citoyenneté européenne renforcé
- Amélioration des relations entre les membres des équipes pédagogiques : travail en équipe, co- intervention, projets transversaux
- Amélioration des compétences linguistiques

Les indicateurs quantitatifs

- Augmentation de la participation aux instances et aux projets proposés par l'établissement
- Nombre de personnels désireux de partir en mobilité
- Part des activités innovantes / ensemble des activités proposées

Pour l'Établissement

Les indicateurs qualitatifs

- • Augmentation de la motivation des personnels

Les indicateurs quantitatifs

- Augmentation du nombre de candidatures sur Parcoursup (à moyen terme)
- Réduction du nombre d'abandons dès la première année
- Réduction du nombre de redoublements
- Résultat à l'examen de BTS